

Une autre politique budgétaire est possible

Face aux revendications des enseignants, des fonctionnaires, des salariés, c'est toujours le même discours qui domine : les politiques d'austérité et la réduction drastique des dépenses publiques et sociales seraient les seules réponses à « la crise » ! On nous explique que « les caisses sont vides » et que tout le monde doit faire des efforts. Mais pas les entreprises qui, elles, pourront bénéficier en 2014 d'un crédit d'impôt de 20 Mds d'euros sans aucune contrepartie !

Or, ces politiques sont totalement contre-productives. Elles approfondissent la récession : elles freinent l'activité économique, aggravent le chômage, la précarité et l'exclusion sociale, détruisent les services publics, assèchent les caisses pour financer la protection sociale,

détériorent les conditions de travail des salariés et de vie des citoyens... Elles « justifient » très vite un nouveau tour de vis produisant les mêmes effets, mais amplifiés. Le FMI a lui-même reconnu avoir fait une erreur de calcul en exigeant des politiques d'austérité trop drastiques et trop rapides.

Rompre avec cette spirale

Rappelons ensuite que la fameuse « dette publique » ne provient pas d'un trop haut niveau des dépenses publiques mais essentiellement du recul des recettes publiques. Le taux marginal d'imposition sur les revenus a ainsi baissé dans tous les pays depuis 1996, passant en France de 65 % à 40 %. Créer une nouvelle tranche à 45 % était donc indispensable mais

on reste encore au milieu du gué. De même, l'impôt sur les sociétés est passé en France de 45 à 33,33 %, favorisant les grandes entreprises, notamment celles du CAC 40.

Rompre avec cette spirale infernale est possible. Il y faut la volonté politique de redonner à l'État, à la protection sociale et aux collectivités locales les moyens d'action au service de la population, de changer de politique économique et sociale en visant une autre répartition des richesses. Les gains de productivité ne doivent plus profiter aux actionnaires, mais aux salaires et à la création d'emplois sécurisés. Une diminution du temps de travail devrait pouvoir se conjuguer avec l'accès à l'emploi du plus grand nombre, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein...

Cette politique éthique permettrait aussi de relancer la croissance économique. Pour réaliser ces objectifs de justice sociale, il faut notamment une fiscalité plus juste, nettement plus progressive et redistributive, et une harmonisation au niveau européen dans le sens des législations les plus favorables.



Orientation, se mobiliser pour d'autres solutions

La dernière version de l'avant-projet de loi sur la décentralisation prévoit le transfert des locaux et des missions des centres d'information et d'orientation aux Régions et la mise à disposition des personnels. Les CO-Psy et les DCIO se battent depuis le début de l'année scolaire pour s'opposer à ce transfert qui décentrerait leurs missions, du public des élèves vers celui des salariés et des demandeurs d'emploi. Il ne ferait qu'aggraver les inégalités territoriales et sociales devant l'orientation et aboutirait à l'entrée, sans aucun contrôle, de « coachs » appartenant à des organismes non publics, dans les collèges et les lycées, pour le conseil et l'accompagnement des élèves.

Le SNES et la FSU à l'offensive

À l'initiative du SNES et en intersyndicale, de nombreuses actions ont déjà eu lieu dans les académies (pétition, interpellation des recteurs et des élus régionaux notamment dans les divers salons d'information pour l'orientation, interpellation du ministre lors de ses déplacements, rassemblements et manifestations devant les rectorats et les conseils régionaux). Le 8 février, de nombreuses délégations de CO-Psy, DCIO et de personnels administratifs de toute la France ont porté leurs revendications auprès du cabinet de M. Lebranchu.

La FSU défend en effet une autre conception de l'orientation scolaire et un droit à l'orientation pour tous les

publics qui ne passe pas par la suppression des CIO, seul réseau public d'orientation existant ; elle revendique le respect de la spécificité des publics scolaires et adultes et s'oppose aux « guichets uniques » comme aux « conseillers polyvalents ». Elle préconise l'organisation d'un service public basé sur l'articulation des compétences et des qualifications spécifiques et le maintien des CIO dans l'Éducation nationale. Le projet de loi de décentralisation devrait être présenté fin mars au Conseil des ministres. Le SNES appelle tous les collègues à peser massivement pour que soit abandonné ce projet de transfert en participant à la manifestation nationale du 6 avril à Paris.